

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-463

présenté par

M. Lottiaux, M. Mauvieux, Mme Galzy, M. Chenu, Mme Ranc, M. Allisio, M. Limongi, M. Taverner, Mme Lorho, Mme Martinez, M. Odoul, M. Tonussi, Mme Laporte, Mme Hamelet, Mme Alexandra Masson, M. Tesson, M. Ballard, Mme Grangier, Mme Joubert, M. Dutremble, Mme Pollet, Mme Delannoy, M. Dessigny, M. Guibert, M. Gery, Mme Florence Goulet, Mme Dogor-Such, M. Giletti, Mme Blanc, M. Rambaud, M. Jolly, M. Ménagé, Mme Auzanot, M. Humbert, M. de Lépinau, Mme Joncour, M. Michelet, Mme Robert-Dehault, Mme Ménaché, M. Markowsky, M. Vos, M. Rancoule, M. Evrard, Mme Rimbert, Mme Levavasseur, Mme Lechon, M. Salmon, M. Buisson, M. Baubry, M. Michoux, M. Lioret, M. Emmanuel Taché, M. Weber, M. Alloncle, M. Casterman, M. Monnier, Mme Sicard, M. Guiniot, Mme Diaz, M. Dufosset, M. Chudeau, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Bernhardt, M. Jenft, M. Guitton, M. Boccaletti, M. Gabarron, M. Chavent, M. Fouquart et M. Meurin

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Culture »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Patrimoines	10 000 000	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	10 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
<b>TOTAUX</b>	10 000 000	10 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le cambriolage du musée du Louvre, après plusieurs dégradations et vols successifs dans nos sites patrimoniaux, a mis en lumière le nécessaire renforcement de la sécurité dans nos musées et monuments.

Les problèmes de sécurité sont souvent identifiés, mais il n'y est pas forcément répondu faute de moyens ou pour des questions de priorités.

De fait, il est proposé, à l'instar du plan « sécurité cathédrales » mis en œuvre avec succès par le Ministère de la Culture après l'incendie de Notre-Dame, de lancer un plan « sécurité musées » pour les musées relevant de l'État. Si les principaux sites disposent généralement d'un schéma directeur qu'ils sont en théorie à même de mettre en œuvre avec les crédits dont ils disposent, de nombreux établissements présentent des lacunes de sécurité qu'ils ne peuvent combler en l'état actuel des choses. Cette nouvelle ligne, qui devra sans doute être abondée dans l'avenir, permettra dès cette année de réaliser les travaux d'urgence dans les sites considérés comme les plus exposés afin de protéger notre patrimoine.

L'amendement propose de doter ce programme de 10 millions d'euros. Ce montant serait prélevé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur les 127,5 millions du Pass Culture (action 2 du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ») dont le fonctionnement serait rationalisé, et abonderait l'action 3 « Patrimoine des Musées de France » du programme 175, « Patrimoines ».